

Séance du 1^{er} février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier février à dix-neuf heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Patrice MOUSEL**, Maire.

Présents : **ALTMAYER Séverine, CHARBEAUX Armelle, COTTARD Gwenaëlle, DAVIAUD Jérôme, DOUSSAINT Nadia, GAIDOZ Hervé, HAUTAVOINE Gérard, LIESCH Jean-Michel, MASSICOT Fabien, MOUSEL Patrice, NOEL Sandrine, POCQUET Anne-Marie, RICHARD Daniel.**

Absents : **JEZEQUEL Marie-Annick, LOPES Sébastien, MONTCHANIN Ophélie.**

Représentés : **DOBIGNY Myriam par MOUSEL Patrice, GRIFFON Pol par MASSICOT Fabien, HECQUET Anne par LIESCH Jean-Michel.**

Monsieur HAUTAVOINE Gérard a été nommé secrétaire de séance.

Adoption de la séance du 22 novembre 2021

L'assemblée approuve la séance du 21 décembre 2021 à raison de
16 pour

N° 01_2022

Fonds de soutien pour la construction d'un Dojo

16 pour

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un Dojo dont le montant s'élève à 535 309.90 € HT. Il précise qu'il a reçu une réponse favorable à la demande de fonds de soutien faite auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour un montant de 30 000 €.

Après débat, l'Assemblée décide :

- D'adopter le projet de construction d'un Dojo
- D'approuver le plan de financement ci-dessous

DEPENSES	HT	TTC	RECETTES	HT
<i>Travaux</i>	<i>481 110.00€</i>	<i>577 332.00€</i>	<i>Subvention CUGR</i>	<i>30 000.00€</i>
<i>Etudes</i>	<i>54 199.90€</i>	<i>65 039.88€</i>	<i>DETR ou DSIL 2022 (40%)</i>	<i>214 123.96€</i>
			<i>Département (20%)</i>	<i>107 061.98€</i>
			<i>Autofinancement</i>	<i>184 123.96€</i>
Total	535 309.90€	642 371.88€		535 309.90€

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier

Informations et questions diverses :

- Situation financière de la Collectivité : la rétrospective financière et la prospective financière sont présentées. L'endettement de la Commune ainsi que les charges de personnel, les charges des attributions de compensation y sont notamment présentées. Ces présentations font ressortir une situation financière très saine pour la Collectivité.
- Compte rendu de la réunion mixte regroupant les commissions bâtiments et jeunesse et sport : la commission a validé les plans projets avec une demande d'ajout d'un portillon de secours. Il est précisé que le permis de construire a été déposé le 22 décembre dernier
- Un point est fait sur un rendez-vous réalisé avec le sous-directeur du service urbanisme de la Communauté Urbaine du Reims qui a notamment précisé les procédures en lien avec les permis de construire. Différents problèmes d'urbanisme sont évoqués.
- Une explication est faite sur le nouvel outil pour les convocations. Tous les membres confirment avoir reçu la convocation test.
- Monsieur Hautavoine alerte Monsieur Mousel sur le fait qu'il n'a aucune réponse aux mails envoyés à la vice-présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims en charge de l'environnement, de la transition énergétique et de la bioéconomie. Monsieur Le Maire se charge de la relancer personnellement par mail.
- Madame Pocquet relance une demande d'installation d'une boîte aux lettres, entre les 2 lotissements « La Bassière », au niveau du passage piétons. Cette demande sera faite auprès de la Poste.
- Madame Pocquet demande des explications sur les travaux en cours à la sortie de la Commune en direction de la Commune d'Heutrégiville. Il lui est répondu qu'il s'agit des travaux de construction d'un méthaniseur.
- Mobilité transport : les 7 maires de l'ancienne Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe vont communément contester la sélection des zones de test de transport à la demande. Madame Noel fait remarquer que la période de test, en pleine période de télétravail, ne sera pas représentative.
- Date prévisionnelle de la prochaine commission finances : mercredi 23 mars à 9h00
- Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : lundi 7 mars à 19h15

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h10.

Suivent les signatures :

MOUSEL Patrice :

LIESCH Jean-Michel :

DOUSSAINT Nadia :

GRIFFON Pol :

Absent excusé ayant donné pouvoir à Fabien Massicot

DOBIGNY Myriam :

Absente excusée ayant donné pouvoir à Patrice Mousel

RICHARD Daniel :

GAIDOZ Hervé :

JÉZÉQUEL Marie-Annick :

Absente

CHARBEAUX Armelle :

NOEL Sandrine :

LOPES Sébastien :
Excusé

HECQUET Anne :
Absente excusée ayant donné pouvoir à Jean-Michel LIESCH

MASSICOT Fabien :

DAVIAUD Jérôme :

MONTCHANIN Ophélie :
Absente

COTTARD Gwenaëlle :

HAUTAVOINE Gérard :

POCQUET Anne-Marie :

ALTMAYER Séverine :